

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-1482/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse des instituteurs.

n° 71-1482/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
29 octobre 1971

Numéro JO  
n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro  
10 novembre 1971

### TEXTE INTÉGRAL

Les instituteurs dont les noms suivent sont, pour, compter du 12 octobre 1971, date de leur arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, pour servir au Service de l'Enseignement public du 1er degré: Mme Line de Chiara, du département du Var, 8° échelon ; Mme Gisèle Gaubert, du département des Pyrénées-Atlantiques, 7e échelon; M. Alexis de Chiara, du département du Var, 8 échelon; M. Henri Gaubert, du département des Pyrénées-Atlantiques, 9° échelon.